



RECU EN PREFECTURE

Le 19 mai 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200506-D00605810-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 mai 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 avril 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

**Étaient présents à la CCI :** M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Étaient présents en visio-conférence :** Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

**Secrétaire :** Mme Carine MICHEL.

**Procurations de vote :** Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à Mme Anne VIGNOT, Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Thierry MORTON, M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME, M. Patrick BONTEMPS à Mme Marie ZEHAF, M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, M. Gueric CHALNOT à M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET, Mme Myriam EL YASSA à Mme Marie ZEHAF, Mme Béatrice FALCINELLA à Mme Danielle DARD, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Myriam LEMERCIER à M. Ludovic FAGAUT, Mme Danielle POISSENOT à M. Pascal CURIE, M. Yannick POUJET à M. Nicolas BODIN, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT, Mme Françoise PRESSE à Mme Claudine CAULET, Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Eric ALAUZET, M. Dominique SCHAUSS à M. Eric ALAUZET, M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Michel LOYAT, M. Gérard VAN HELLE à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER, M. Michel OMOURI à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 12. Contrat de ville - Acquisition de locaux à usage de bureaux et de parkings à La Poste

## **Contrat de ville**

### **Acquisition de locaux à usage de bureaux et de parkings à La Poste**

**Rapporteur : M. l'Adjoint BODIN**

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) de Planoise, Grand Besançon Métropole, la Ville de Besançon et leurs partenaires SEM et bailleurs, se sont engagés aux côtés de l'Etat à mettre en œuvre un programme d'opérations décrit dans l'avenant n° 1 (projet Planoise) à la convention NPRU qui a été signé le 10 mars dernier.

L'objectif est de compléter et poursuivre l'action initiée avec le PRU 1 sur les secteurs Cassin, Epoisses et Ile de France.

C'est dans ce cadre que la commune envisage l'acquisition de locaux à usage de bureaux d'une surface d'environ 820 m<sup>2</sup> et de 11 places de stationnement mis en vente par La Poste (ex-centre de formation de La Poste).

Ces locaux, libres de toute occupation sont situés au bas de l'avenue du Parc à proximité de la Place de l'Europe en rez-de-chaussée de la copropriété cadastrée section EP n° 115 (lots n° 23, 24, 25, 26, 27 et 28).

Les places de stationnement, au nombre de 11, sont situées en sous-sol du centre commercial Cassin (lots n° 47, 48, 49) cadastré section EP n° 262.

Ces locaux représentent un intérêt pour la commune en vue de la relocalisation du Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (C.E.M.E.A.) suite à la déconstruction des bâtiments du 16-20 rue de Cologne au pied desquels cette association est installée. Ils pourraient également accueillir l'association Profession Sport 25 (Espace Sportif de Planoise), elle-même concernée par la déconstruction du tripode des 4-8 rue Bruxelles.

Cette acquisition et ces installations permettront également de réinvestir le secteur de l'avenue du Parc et plus particulièrement le bas de l'avenue reliée à la place de l'Europe.

Conformément à l'article L. 1311.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune a saisi France Domaine en vue d'obtenir l'estimation de la valeur vénale de ce bien. Cette estimation en date du 16 janvier 2020 a été fixée à 245 000 €.

Après négociation, un accord est intervenu sur les modalités de la transaction et notamment le prix qui prend en compte la nécessité pour la collectivité d'engager des travaux de reconfiguration et de remise aux normes des locaux pour les adapter à leur nouvelle destination.

Ces modalités sont les suivantes :

- acquisition des locaux commerciaux libres de toute occupation et de 11 places de stationnement au prix de 150 000 €,
- prise en charge des frais d'acte par la commune.

La dépense totale de 150 000 € sera imputée sur la ligne 21-824-2115-0015001J-30100.

Cette opération (acquisition et travaux), figure parmi celles qui sont intégrées à l'avenant NPRU Planoise et bénéficie à ce titre de la participation financière de l'ANRU.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de se prononcer favorablement sur cette acquisition aux conditions ci-avant énoncées,
- d'autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tout acte à intervenir dans le cadre de cette transaction.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0